

ASSEMBLÉE NATIONALE
27 janvier 2024

INTERDIRE L'IMPORTATION ET L'EXPORTATION DES TROPHÉES DE CHASSE
D'ESPÈCES PROTÉGÉES - (N° 2107)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 19

présenté par
Mme Regol

ARTICLE 2

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« , B ou C »,

les mots :

« ou B ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement résulte des discussions tenues en commission et rétablit un même périmètre pour la publicité et les interdictions d'importations et exportations.